



Compte-rendu du conseil municipal

Séance du lundi 18 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le lundi 18 octobre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Plumelec s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur Stéphane Hamon, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 20

Nombre de conseillers municipaux absents ayant donné pouvoir : 2

Nombre de conseillers municipaux absents n'ayant pas donné pouvoir : 1

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2021

Etaient présents : M. Hamon -Maire-, M. Le Callonec -Adjoint-, Mme Le May -Adjointe-, M. Guillo -Adjoint-, Mme Loho -Adjointe-, M. Lamarre -Adjoint- (arrivée de l' élu à 19h10 -questions diverses-), Mme Gicquello -Adjointe-, Mme Garaud, Mme Jégo, Mme Guillou, Mme Siefridt -Conseillère déléguée-, M. Prado, M. Le Vigueloux, Mme Guillouët, Mme Le Borgne, M. Juhel -Conseiller délégué-, Mme Pédron, M. Goibier, M. Dubot, Mme Petit-Pierre (arrivée de l' élue à 18h45 -délibération n°3).

Absents ayant donné pouvoir : M. Tastard à M. Guillo, M. Brunel à M. Le Vigueloux.

Absent n'ayant pas donné pouvoir : Mme Danet.

Secrétaire de séance : M. Juhel.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose de compléter l'ordre du jour par l'examen d'une 5^{ème} note de synthèse « résidence la Peupleraie : dispositif argent de poche ». Le conseil municipal donne un avis favorable.

1. COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

Présents : 18 * Pouvoirs : 2 * Total : 20 * Exprimés : 20

Voix pour : 20 * Voix contre : 0 * Abstention : 0

Le conseil municipal valide le compte rendu présenté.

2. DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR INVESTISSEMENTS

Présents : 18 * Pouvoirs : 2 * Total : 20 * Exprimés : 20

Voix pour : 20 * Voix contre : 0 * Abstention : 0

Le conseil municipal approuve les réalisations et les projets d'investissement de voirie, d'aménagement et de mobilier urbain pour un montant de 68 655.78 € HT et sollicite une subvention départementale pour un montant de 50 000 €.

3. DEMANDE DE SUBVENTION PST POUR AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Présents : 19 * Pouvoirs : 2 * Total : 21 * Exprimés : 21
Voix pour : 21 * Voix contre : 0 * Abstention : 0

Le conseil municipal approuve le projet d'agrandissement du cimetière de Plumelec estimé à 274 310 € HT et sollicite le département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) de l'année 2021 pour un montant de 82 115.70 €.

Monsieur le maire explique que le dossier présenté est un document nécessaire à la demande de subvention. Les détails des travaux seront soumis pour avis et décision du conseil municipal. Il précise que l'estimation inclut le prix du terrain.

Madame Jégo demande si l'acquisition du terrain est concrétisée : monsieur le maire indique que le notaire pressent une promesse de vente pour la fin octobre.

A la demande de madame Guillou, la règle du PST est expliquée : chaque année, les communes peuvent solliciter ce programme pour le financement d'investissements. Le montant des dépenses est plafonné à 750 000 € HT. Un Taux de Solidarité Départementale (TSD) (entre 15 et 35 %) est appliqué au montant des dépenses. Le TSD de Plumelec est de 30 % soit une possibilité annuelle de 225 000 € au titre du PST. Tous les projets d'équipement public d'intérêt général sont concernés à l'exclusion des dépenses d'entretien, travaux réalisés en régie, déchetteries, projets à vocation économique, structures d'accueil petite enfance (établissements d'accueil collectifs, relais petite enfance, maison d'assistant maternel) ; un autre dispositif existe pour les structures liées à la petite enfance.

Monsieur Guillo explique que l'étude géotechnique obligatoire va débiter dans les jours à venir pour se poursuivre jusqu'au printemps.

4. DECISIONS DU MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE SIGNATURES

Considérant la délégation accordée à monsieur le maire par délibération n°8 du conseil municipal en date du 26 mai 2020, le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

13/09/2021 * Devis MORBIHAN ENERGIES remise en service 3 points EP rue des martyrs de la résistance : 630€ TTC
13/09/2021 * Devis FAAB contrat entretien portes automatiques la poste, centre de secours et médiathèque : 1 392€ TTC
14/09/2021 * Devis PROLIANS (service technique : vêtements de travail) 128.99 € TTC
14/09/2021 * Devis FIDUCIAL (ALSH : fournitures de bureau) 134.01 € TTC
14/09/2021 * Devis FIDUCIAL (Médiathèque : fournitures de bureau) 157.54 € TTC
14/09/2021 * Devis FIDUCIAL (Mairie : fournitures de bureau) 150.45 € TTC
14/09/2021 * Devis FIDUCIAL (Mairie : siège bureau des adjoints) 179.00 € TTC
16/09/2021 * Devis KORNOG (extension cimetière : étude géotechnique) 3 180 € TTC
16/09/2021 * Devis HELIOS Marquage divers : 967.20 € TTC
16/09/2021 * Quittance de règlement DLE pour remboursement sinistre 630.00 € TTC
21/09/2021 * Renouvellement sauvegarde SERVEUR Mairie TBI : 191.64 € TTC
22/09/2021 * Devis BSA (Ecole privée : transport cycle piscine) 118 € TTC
22/09/2021 * Devis BSA (Ecole publique : transport cycle piscine) 118 € TTC
22/09/2021 * Devis EUREFILM (Médiathèque : fournitures pour couverture des livres) : 273.83 € TTC
24/09/2021 * Devis HOSPITALITE DIOCESAINE (Sapins de Noël) : 330 € TTC
24/09/2021 * Devis COMPTOIR DE BRETAGNE (restaurant scolaire : matériel) : 93.10 € TTC
24/09/2021 * Devis SAUR (renouvellement clapet de pied poteau incendie rue du Folguet) 505.36 € TTC
24/09/2021 * Devis 2P2M (remplacement Store vénitien salle conseil) 254.40 € TTC

27/09/2021 * Devis MEGA AMBIANCE ANIMATION (Vœux du maire : sonorisation) : 450 € TTC
 27/09/2021 * Devis MILAN (Médiathèque : renouvellement abonnements) 286 € TTC
 28/09/2021 * Devis SIMAB (Mairie : ERGO Siège) 79.00 € HT
 28/09/2021 * Sursis à statuer dossier DP 54 : division parcelle YT 133 et YT 136 Kerbenalo Penclen par M. ANNONAY
 28/09/2021 * Devis COMPTOIR DE BRETAGNE (Rest scolaire : remplacement de matériel) 93.10 € TTC
 28/09/2021 * Devis ADAV (Médiathèque : DVD) 1 534.90 € TTC
 28/09/2021 * Devis A VUE D'OEIL (Médiathèque : livres) 263.90 € TTC
 28/09/2021 * Devis librairie LES HIRONDELLES (Médiathèque : livres) : 526.33 € TTC
 30/09/2021 * Devis ERS kit illuminations suite vol ST : 2 016.00 € TTC
 01/10/2021 * Devis PROLIANS (service technique : chaussures de sécurité) 51.94 € TTC
 01/10/2021 * Devis CASAL SPORT (Activités sportives : matériel) 563.24 € TTC
 01/10/2021 * Devis LYCEE HORTICOLE ST JEAN (fleurissement bisannuelle) 322.19 € TTC
 05/10/2021 * Devis FLEURS DES 4 SAISONS (fleurissement automne) : 75.30 € HT
 05/10/2021 * Devis CLAVIER (sable pour terrain de foot) 1 317.60 € TTC
 05/10/2021 * Devis BURO 56 (ALSH : fournitures pour activités) 71.67 € TTC
 05/10/2021 * Devis 10 DOIGTS (ALSH : fournitures pour activités) 59.79 € TTC
 05/10/2021 * Devis BOWLING LE KILHOU (ALSH : sortie vacances Toussaint) 195 € TTC
 05/10/2021 * Devis PATINIUM (ALSH : sortie vacances Toussaint) 161.52 € TTC
 05/10/2021 * Devis CAMILLE LESAGE (ALSH : activité musique vacances Toussaint) : 325 € TTC
 05/10/2021 * Devis S KISSEY (ALSH : activité dessin vacances Toussaint) 495 € TTC
 05/10/2021 * Devis HAPPY PARK (ALSH : sortie vacances Toussaint) 345 € TTC
 06/10/2021 * DIA non préemptée M. DETROIT parcelle YD 869 : 6 Allée de la France Libre
 06/10/2021 * Signature marché aménagement VRD abords funérarium : entreprise PIGEON : 55 080 € TTC
 06/10/2021 * Devis ACSOLUTIONS (traitement anti mouches Moulin de la Grée) 345 € TTC
 06/10/2021 * DIA non préemptée Consorts GUILLO parcelle YD 109 : Bande d'Anet
 08/10/2021 * devis CMC (ALSH : contes en scène pour vacances Toussaint) : 432 € TTC

5. RESIDENCE LA PEUPLERAIE : ARGENT DE POCHE

Présents : 19 * Pouvoirs : 2 * Total : 21 * Exprimés : 21
Voix pour : 21 * Voix contre : 0 * Abstention : 0

Le conseil municipal décide d'une refacturation, après chaque période, à la résidence, du coût de la mise à disposition des jeunes du dispositif « argent de poche ».

Madame Loho explique que les jeunes aideront aux activités d'animation. Elle précise à madame Guillouët qu'ils seront encadrés par du personnel de la résidence.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Monsieur le maire présente les dossiers de droit de préemption en instance : bien situé « 3 rue du 6 juin 1944 » (YD869) * bien situé « 14 résidence Bellevue 2 » (YD606). Le droit de préemption n'est exercé sur aucun des biens.
- ❖ À la demande de monsieur le maire aux élus, monsieur Juhel se propose de faire partie de la future commission « projet de territoire de CMC (Centre Morbihan Communauté) ».
- ❖ Monsieur le maire fait part à l'assemblée de l'obtention de 9 895.80 € de subvention au titre du PST pour le financement des travaux (32 986 € HT) de la salle 200 m² (sols et menuiseries).
- ❖ Monsieur le maire informe que le conseil départemental a décidé de rehausser les taux d'aides pour la restauration et la valorisation du patrimoine. Ainsi le dossier déposé pour les travaux sur le beffroi de l'église (14 760 € HT) seront subventionnés à 35% contre 25% initialement prévus.

- ❖ Monsieur le maire informe que le service des domaines et le notaire de Plumelec ont été sollicités pour l'estimation du bâtiment communal « ancien restaurant scolaire, ancien centre de secours ». Les domaines ont estimé le bien à 212 000 €. Le notaire évalue le bien entre 220 000 € et 250 000 €. Madame Petit-Pierre indique que la vente du bien priverait les associations d'une salle de réunion. Madame Guillou demande si la commune pourra orienter le projet de l'acquéreur. L'offre immobilière est pour elle une priorité. Monsieur Prado demande si le projet peut être scindé. Monsieur Juhel indique que la commune ne pourra pas restaurer tous ses bâtiments vacants. Monsieur le maire pense qu'on pourra maîtriser le projet d'un futur acquéreur. Monsieur Guillo demande que soient listées des conditions à respecter par les potentiels acquéreurs. Plusieurs élus évoquent aussi le stationnement dans le secteur concerné. Monsieur le maire propose que la décision de vente ou non soit prise lors de la prochaine séance du conseil municipal. Dans l'attente, l'étude notariale va être sollicitée pour apporter toutes les réponses aux questions posées par les élus.
- ❖ Monsieur le maire informe le conseil municipal de la sollicitation d'un habitant de Callac pour l'acquisition de la salle communale. Il présente le projet de la demandeuse. Il souhaite que les élus se prononcent. Monsieur Dubot considère que chaque bourg de la commune doit avoir une salle communale. Madame Pédron rappelle que lors des élections, le bureau 3 se tient dans cette même salle ; les habitants du secteur apprécient. Après vote (21 « contre la vente », 1 abstention -monsieur Le Callonec-), il est convenu qu'une réponse négative soit adressée à la demande.
- ❖ Intervention de monsieur Guillo : le bâtiment des services techniques va prochainement être doté d'une protection contre les intrusions. La société TLB/activeille/Groupama a été retenue pour une solution à la vente d'un montant de 3 427.55 € TTC. * Le dossier de vidéo protection de l'espace ménagé est toujours en cours. * Rue Georges Cadoudal : l'éclairage public a été réhabilité suite aux actes de malveillance. * Un devis a été signé pour l'éclairage public de la rue des martyrs de la résistance. * L'entreprise Colas va être rappelée pour les demandes de travaux sollicités par des particuliers. * Le devis de peinture des passages piétons dans le bourg de Plumelec est signé.
- ❖ Intervention de madame Gicquello : elle rappelle le festival « contes en scène » qui se tiendra à la salle de la Madeleine le 30 octobre 2021. Les spectateurs devront obligatoirement se préinscrire sur le site de la communauté de communes (www.centremorbihancommunaute.bzh)
- ❖ Intervention de madame Loho : le repas du CCAS se tiendra le dimanche 7 novembre. * Des accueils de jour itinérants (TI BAGAD de Kermaria Plumelin) pour les personnes atteintes de pathologie type Alzheimer vont se tenir chaque mercredi à Saint Aubin à compter du 20 octobre * Le conseil d'administration de la résidence « la Peupleraie » se réunira le jeudi 21 octobre à la structure.
- ❖ Intervention de monsieur Juhel : il indique avoir adressé un message à tous les élus avant la séance du conseil municipal. Il y explique, entre autres, un débat prochain sur le devenir de la piscine.
- ❖ Intervention de monsieur Le Callonec : les travaux d'aménagements aux abords du funérarium seront réalisés en début d'année 2022. * Le mardi 16 novembre 2021, en partenariat avec le club du bon accueil, la commune de Plumelec organise une remise à niveau du code de la route (gratuit), à 13h30, à la salle polyvalente. * L'entreprise COLAS réalisera des portions de routes en 2022 au titre du solde du marché de 2021. * Une réunion de la commission va se tenir prochainement : les élus travailleront sur le projet de création de jachères.
- ❖ Intervention de monsieur Lamarre : il rappelle différentes dates : cérémonie commémorative du 11 novembre, repas de Noël au restaurant scolaire le 14 décembre, spectacle de Noël des enfants (si la recherche d'un prestataire aboutit) le 16 décembre. * Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) va être constitué prochainement. * révision de l'assise des tarifs de la garderie municipale lors du prochain conseil municipal.

- ❖ Interventions de madame Petit-Pierre et de monsieur Dubot : à cause d'échanges verbaux entre les agents et les parents, des pointages tardifs d'arrivée de parents à la garderie sont constatés. Cela peut engendrer une surfacturation.
- ❖ Intervention de Madame Le May : la « Malika » -manifestation en faveur de la lutte contre le cancer du sein- a réuni 277 participants. 2 064.25 euros ont été collectés. * La remise des prix du concours « maisons fleuries » se tiendra le vendredi 22 octobre à 19h à Callac.
- ❖ La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 30 novembre à 18h30 à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Stéphane Hamon, Maire



